

Chapitre 4. LA FRANCE INTEGREE DANS L'UE

Idées clés

La question est abordée au travers de deux sujets

Les réseaux de transports

Le cas du réseau de lignes à grande vitesse montre que la France combine différentes logiques d'organisation des transports : la centralisation à partir de Paris, l'intégration à l'espace européen et au monde, renforcée par de grands aménagements. En retour, cette intégration européenne par les réseaux accentue les déséquilibres du territoire national.

L'environnement

Le cas de la gestion de la forêt méditerranéenne montre que l'environnement est une préoccupation majeure des Européens face aux risques naturels et technologiques. L'étude de cas souligne l'interdépendance des territoires et les enjeux d'une gestion globale des risques dans le contexte européen.

Notions

CENTRALISATION :

INTEGRATION :

RESEAU DE TRANSPORT :

PLATE-FORME MULTIMODALE :

RISQUE NATUREL :

RISQUE TECHNOLOGIQUE :

PPR :

VULNERABILITE :

Repères clés

- **Localiser et situer :**
 - les principales métropoles françaises et européennes sur un fond de carte de l'Union européenne
 - les axes et les nœuds de transports majeurs de l'espace français et européen et les grands aménagements

Savoir faire

- **Caractériser** la situation géographique de la France dans l'Union européenne
- **Identifier** différents types de risques naturels et technologiques en France et en Europe

Vocabulaire

Maillage :

Axe :

Noeud ou Hub :

Effet tunnel :

Enclavement :

Ecomobilité :

Catastrophe / Aléa :

Zonage :

Lieux clés

**UN HUB AERIEN (ROISSY) /
UNE GARE TGV /
LE TUNNEL SOUS LA MANCHE /
UNE CENTRALE NUCLEAIRE /**

Réviser et approfondir

- HALTE AUX CATASTROPHES ! : <http://www.stopdisastersgame.org/fr/home.html>
- DISASTER WATCH / CITIZEN SHIP : <http://www.christianaid.org.uk/resources/games>